

PROJET PEDAGOGIQUE

-

CRECHE L'OURSON

37 rue des Jardins
58200 Cosne sur Loire

☎ 03.86.28.24.21

✉ creche@coeurdeloire.fr

Le projet pédagogique rassemble les actions professionnelles. Il est opérationnel, donne le chemin alors que le projet éducatif pointe le but à atteindre.

Le projet pédagogique concrétise la volonté d'exposer les pratiques et les moyens mis en œuvre afin d'accompagner au mieux l'enfant au cours de son développement et l'aider à grandir sereinement, à se socialiser et devenir autonome.

Il est construit par les professionnel-le-s et peut évidemment évoluer dans le temps.

L'équipe s'engage à respecter ce projet.

Table des matières

L'ACCUEIL.....	5
I- Les modalités d'accueil	5
1) La procédure d'admission	5
2) Les modalités d'accueil.....	6
II- L'accueil de l'enfant et de sa famille	6
1) Familiarisation et référence.....	6
2) La séparation.....	12
LA VIE QUOTIDIENNE.....	16
I- Le jeu et l'éveil.....	16
1) L'exploration, la motricité et le jeu libre.....	16
2) Les temps d'éveil proposés par l'adulte	19
3) Les activités et événements ponctuels.....	20
II- L'alimentation	21
1) L'organisation des repas : chez les Explorateurs	21
2) L'organisation des repas chez les Acrobates et les Aventuriers.....	22
III- Le sommeil.....	23
1) Chez les Explorateurs	24
2) Chez les Acrobates et les Aventuriers.....	24
IV- Le soin et la continence	26
1) Le change	26
2) L'acquisition de la continence.....	26
3) Le lavage de nez	27
4) Le lavage des mains	27
5) Les maux.....	27
V- La santé.....	28
1) Les visites médicales	28
L'EQUIPE	29

I-	Les compétences professionnelles mobilisables	29
II-	L'observation.....	30
III-	Le travail en équipe	31
IV-	L'accueil des stagiaires	32

L'ACCUEIL

I- Les modalités d'accueil

1) La procédure d'admission

a. La prise de contact

Le relais Petite Enfance est en charge des pré-inscriptions de la crèche. Un premier contact peut se faire par téléphone ou par mail afin de fixer un rendez-vous. Au cours de celui-ci, la structure et les modalités d'accueil seront présentés aux familles et un dossier de pré-inscription sera enregistré sur notre logiciel ARPEGE CONCERTO.

b. La commission d'attribution des places

Chaque dossier de pré-inscription est examiné lors de la commission d'attribution des places à laquelle siègent :

- ✓ L' élu en charge de la petite enfance
- ✓ La responsable du pôle service à la population
- ✓ La directrice de la crèche
- ✓ La directrice adjointe de la crèche
- ✓ La référente du RPE

Cette commission se réunit deux fois par an soit en mars pour la rentrée de septembre de la même année et en octobre pour la rentrée de janvier suivant. Chaque situation est présentée individuellement et une décision collégiale est actée en fonction des critères de priorités suivants :

- Domicile sur le territoire Cœur de Loire
- Travailler sur le territoire Cœur de Loire
- Enfant étant déjà dans la structure
- Contrat
- Famille monoparentale
- Situation de handicap
- Minima sociaux

2) Les modalités d'accueil

Accueil régulier : L'accueil est régulier lorsqu'il est récurrent. Les enfants sont inscrits dans la structure selon un contrat établi entre le gestionnaire et la famille ou le représentant légal pour un forfait d'heures calculé en fonction du besoin des familles. L'enfant a une place réservée.

Accueil occasionnel : L'accueil est ponctuel lorsqu'il correspond à un rythme et une durée qui ne peuvent être prévus à l'avance. La place de l'enfant n'est pas acquise.

Accueil d'urgence : Cet accueil à caractère exceptionnel se déroule dans la limite des places disponibles, sur une période déterminée et courte. Une évaluation du caractère d'urgence sera faite par l'équipe. Cet accueil n'est en aucun cas un mode de garde définitif pour l'enfant.

II- L'accueil de l'enfant et de sa famille

1) Familiarisation et référence

Un temps de rencontre sera prévu en amont de la période de familiarisation, permettant de fixer les modalités de celle-ci, de faire la visite de la structure et de présenter les différents membres de l'équipe. Il s'agit d'un temps d'écoute, d'échanges et de soutien à la parentalité en abordant le vécu des parents à la naissance de leur enfant, l'anticipation de la séparation, etc.

Accueillir est synonyme de recevoir, contenir. Cela signifie être là pour l'Autre, disponible, à l'écoute. L'objectif d'un accueil de qualité est d'instaurer une relation de confiance entre parents/professionnel·le·s/enfant.

Notre rôle est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation. Une période dite «de familiarisation » est donc nécessaire afin de mettre en place un accueil progressif de l'enfant et de ses parents au sein de la structure.

Ce temps permet :

- D'apprendre à chacun de se connaître et instaurer ainsi une relation de confiance.

- De rassurer les parents sur leur place ; les professionnel·le·s sont là pour prendre le relais en leur absence mais ne se substituent pas à eux.
- D'accompagner la séparation (surtout pour les parents qui peuvent se sentir inquiets, culpabilisés par l'obligation de « laisser » son enfant) en se familiarisant avec un nouvel environnement et de nouvelles personnes tout en douceur.

Cette période est très importante pour l'enfant et sa famille. Même si les parents connaissent la structure et les professionnel·le·s car il s'agit de l'accueil d'un deuxième ou troisième enfant, elle n'est aucunement à négliger.

La « familiarisation » signifie « faire connaissance », « prendre ses marques », « trouver sa place dans ». C'est au·à la professionnel·le de s'adapter à chaque enfant et de proposer des conditions d'accueil adaptées (confiance, lien sécurisant). Le positionnement en est complètement différent.

a. La période de familiarisation chez les Explorateurs

La familiarisation se fait sur une semaine type qui se module selon les besoins, le vécu et le ressenti de la triade parents/enfant/professionnelles.

Cette semaine est définie en amont par les Responsables de section lors d'une rencontre avec les parents. A cette occasion, iel présente à la famille le règlement intérieur du multi -accueil, leur fait visiter la structure et les présente à l'équipe de la section.

Il sera également désigné un·e professionnel·le « référent·e » qui sera présenté·e aux parents. Iel sera présent·e aux heures de venue de l'enfant sur la structure tout au long de la semaine :

- Les deux premiers jours : Prise de connaissance et recueil de données

L'enfant et ses parents viennent environ 1h à la structure. Le·la référent·e devra être disponible pour faire connaissance avec l'enfant et sa famille, pouvoir s'isoler en cas de besoin, et dialoguer avec les parents.

Durant ces deux premiers jours, la présence des parents permet de recueillir les informations nécessaires à l'accueil de l'enfant à savoir : les habitudes de vie de l'enfant autour de son alimentation, son sommeil, objet transitionnel, son rythme de vie. Le·la référent·e recueille aussi les souhaits des parents afin de permettre la continuité domicile/structure (dans la mesure du possible) et le vécu des parents sur cette continuité.

(Outil : fiche de renseignements / trame : objet de la future réunion sur le projet péda)

Le·la référent·e se doit d'être à l'écoute des parents.

Durant la première journée, l'enfant ne sera pas pris dans les bras par le·la référent·e. L'enfant a besoin du contact de ses parents pour se sentir rassuré dans ce nouvel environnement. A partir du 2ème jour, le contact va s'établir progressivement.

Si l'horaire de présence le permet, les parents donnent un repas, font un change en présence de le·la référent·e. Cela permet à le·la professionnel·elle de voir les réactions de l'enfant et la manière de procéder des parents.

Durant cette deuxième journée, il est possible que les parents rencontrent la direction pour échanger notamment du dossier administratif et diverses questions. Il leur sera présenté l'équipe encadrante ainsi que les agents de cuisine et administratif.

- Le 3^{ème} jour :

L'enfant reste environ 1h seul. Le·la référent·e accompagne les parents, les rassure. Un parent rassuré est un enfant serein.

- Le 4^{ème} jour :

Ce que nous appelons la « petite matinée » : l'enfant reste environ 2h30 sur la matinée avec si possible un repas sur la structure donné par le·la référent·e.

- Le 5^{ème} jour :

Ce que nous appelons la « petite journée » : l'enfant est présent la matinée et jusqu'en début d'après-midi, avec prise d'un repas et repos dans son propre lit ou dans la salle.

b. La période de familiarisation chez les Acrobates et les Aventuriers

Il y a deux situations différentes : soit il s'agit d'un nouvel accueil sur la structure soit d'un passage intersection.

- Nouvel accueil :

La période de familiarisation est la même que celle chez les Explorateurs. Elle est ajustable en fonction des circonstances de vie et d'accueil de l'enfant (groupe, période de l'année, etc.). La difficulté de séparation peut être plus marquée et visible que chez les petits et est

dépendante de son vécu antérieur (l'enfant a déjà vécu un accueil collectif ? ou chez un·e assistant·e maternel·elle ? ou s'agit-il d'une 1^{ère} séparation ?).

L'Éducateur·trice de jeunes Enfants reçoit les parents, leur présente l'ensemble de l'équipe de la section et fait visiter les locaux.

Il est important d'accompagner les parents et l'enfant dans la séparation : une personne du groupe se doit d'être pleinement disponible pour les deux. Si besoin, une aide temporaire sera organisée.

Le·la professionnel·elle s'enquiert des habitudes de vie de l'enfant (sommeil, alimentation, développement global)-

La présentation des autres enfants du groupe se fait au fur et à mesure des interactions. L'enfant et sa famille doivent être accompagnés dans cette découverte de la collectivité.

- Passage en intersection :

Les parents sont prévenus en amont par l'éducateur·trice de jeunes enfants du changement de section : des Explorateurs chez les Acrobates ou des Acrobates chez les Aventuriers. Iel les informera des changements de rythme et également de l'évolution de référence : passage d'une référence individuelle chez les Explorateurs à une référence de groupe chez les Acrobates/Aventuriers.

Le·la référent·e accompagne l'enfant à ce passage : iel se rend sur des petits temps avec l'enfant sur son futur lieu de vie et reste avec lui. Cela permet de lui présenter les nouvelles professionnelles, de faire le lien sur les habitudes et le rythme de vie de l'enfant. La présence du·de la référent·e au début est rassurante pour l'enfant. C'est iel également qui accompagne les parents pour leur faire visiter la nouvelle section et faire les présentations.

Puis, progressivement, les enfants sont amenés à participer aux différents moments de vie, au sein de leur nouveau groupe, seuls (repas collectif, sieste au sol, etc.).

Le passage intersection a lieu pour plusieurs enfants sur une même période donnée. Les enfants qui vont dans un même groupe sont accompagnés sur les mêmes moments.

La durée de cette période est variable suivant chaque enfant (et selon les jours de présence). Elle est adaptée au fur et à mesure suivant la réaction de l'enfant. Cela ne doit pas se faire du jour au lendemain ni être trop longue.

Que ce soit pour un nouvel arrivant ou lors du passage en intersection : le·la professionnel·elle laisse l'enfant explorer son environnement tout en assurant une surveillance bienveillante.

Quel que soit l'âge de l'enfant, nous informons les parents qu'il est possible de téléphoner à la structure à tout moment pour avoir des nouvelles et être rassurés.

c. La référence

Cellui que nous nommons le·la référent·e est le·la principal·e professionnel·elle à prendre soin de l'enfant, l'interlocuteur·trice privilégié·e de la famille (tout en sachant que tous·tes les professionnel·elle·s sont tout de même amené·e·s à accueillir et transmettre des informations en fonction des horaires de présence de chacune).

Les parents lui confient l'enfant et lui transmettent les informations, rythmes et habitudes de vie à la maison. Cela sera nécessaire pour assurer une continuité dans l'accueil de l'enfant.

Le·la référent·e assure, dès la familiarisation, le suivi de l'enfant et est le·la garant·e des soins. Iel veille pour autant à ne pas construire une relation exclusive avec l'enfant et sa famille.

Cette référence permet de garantir des repères stables à l'enfant et ses parents ainsi que d'assurer un soin individualisé, une sécurité physique et affective.

• Chez les Explorateurs :

Le·la référent·e est la personne ressource qui permet un attachement serein. Iel facilite la séparation par la mise en place d'une relation de confiance.

Sur son temps de présence, iel prend soin de chaque enfant dont iel est référent·e, iel assure donc la réalisation des soins, le repas, l'endormissement, etc. autant que possible, tout en travaillant en collaboration et harmonieusement avec l'ensemble des autres professionnel·elle·s de la section.

Iel apprend à connaître chaque enfant et ses habitudes, tout au long de l'accueil, ce qui demande une bonne communication avec les parents : iel fait part de tout changement dans le rythme de l'enfant et s'enquiert des évolutions à domicile (nouvelles acquisitions, diversification alimentaire, etc.). Iel est garant·e du suivi du développement des enfants. La référente assure la continuité des soins des enfants dont elle a la charge, c'est-à-dire qu'elle organise son absence (ex : congés, amplitude horaire...) avec ses collègues, qui vont prendre le relais. Iel est une personne ressource et transmet les rythmes et habitudes de vie des enfants. Cela demande de savoir travailler en équipe. Tout ceci est réalisé en équipe, tout en informant l'équipe de direction.

Ainsi, un détachement progressif pourra s'amorcer vers les 12 mois de l'enfant, en vue du passage chez les Acrobates. Chacun·e des professionnel·elle·s de la section doit être capable de s'occuper de chacun des enfants.

• Chez les Acrobates et les Aventuriers :

On passe d'une référence individuelle chez les Explorateurs à une référence de groupe pour les Acrobates/Aventuriers.

Lors du changement de section, que ce soit en septembre ou en janvier, les enfants accueillis auparavant chez les Explorateurs retrouvent autant que possible leur référent·e chez les Acrobates ou au moins un·e professionnel·elle de la section qu'ils connaissent. Cela permet d'assurer une sécurité affective aux enfants.

De même, lors du passage Acrobates/Aventuriers, les professionnel·elles suivent autant que possible leur groupe d'enfant.

Lors des passages intersection en cours d'année, les enfants retrouvent des professionnelles qu'ils ont connues précédemment dans la section précédente, autant que possible.

Tout changement de professionnel·elle de référence sera préparé en amont par des temps de relais, d'échanges et de communication, pour que l'enfant ne soit pas perdu et se sente en insécurité. Cela demande une coordination et une concordance dans les pratiques.

En étant sur une référence de groupe, l'enfant est ainsi libre de choisir vers quel·elle professionnel·elle aller : tous·tes sont capables de répondre à ses besoins. Chaque professionnel·elle peut prendre en charge tous les enfants du groupe, tout en ayant une continuité dans cette prise en charge. Celui qui commence quelque chose avec un enfant ou un groupe d'enfant le termine : aussi bien au niveau des soins que de la pose des limites et des explications fournies à enfant.

Cette notion de référence de groupe doit être verbalisée/explicite à l'enfant et à ses parents dès le début d'année. L'enfant, suffisamment sécurisé, doit pouvoir progressivement se détacher d'un adulte de référence pour aller vers d'autres adultes. Ce travail de détachement est mené par le·la professionnel·elle de référence « première » : ne pas s'accaparer l'enfant et l'inciter à s'ouvrir aux autres professionnel·elle·s (même si l'enfant sait qu'il peut le·la retrouver lors de certains moments plus difficiles : gros chagrins par exemple).

Le·la référent·e accompagne l'enfant vers l'autonomie et l'indépendance.

Les attitudes professionnelles à avoir :

- Accepter les liens d'attachement d'un enfant à un adulte.
- Savoir passer le relais.
- Accompagner le détachement.
- Être maternel·le envers l'enfant.
- Instaurer la communication et le dialogue avec les parents et entre professionnelles.
- Avoir une juste distance professionnelle : ne pas prendre la place des parents et ne pas entretenir un attachement exclusif.
- Travail d'équipe.
- Harmonie et cohérence dans les pratiques professionnelles.

2) La séparation

La séparation est un moment important qui détermine le reste de la journée de l'enfant au sein de la structure. Il peut être difficile tant pour l'enfant que pour le parent de se séparer. Chaque jour l'enfant doit sentir le passage de relai dans la confiance. C'est le rôle du·de le·le professionnel·elle de faire en sorte que ce moment se déroule le mieux possible.

a. L'accompagnement à la séparation du matin

Chaque matin l'accueil est différent. Créer un suivi de ce qui s'est déroulé à la maison en étant à l'écoute des parents lors de l'accueil du matin est nécessaire afin d'assurer une continuité des soins sans être intrusif dans la vie des parents. Les meilleures conditions doivent être réunies pour favoriser une bonne arrivée sur la structure.

Le·la professionnel·elle veille à être disponible, en faisant preuve d'une juste distance professionnelle. Elle adapte son comportement en fonction de la situation : faire preuve de disponibilité ou au contraire prendre de la distance pour ne pas prendre la place des parents par des interventions mal adaptées.

Chaque accueil est personnalisé. Un·e professionnel·elle du groupe se rend totalement disponible pour accueillir le parent et son enfant. Le·la professionnel·elle est à l'écoute des émotions et de leurs interrogations éventuelles, en restant positive et sans jugement.

Le départ du parent doit toujours être verbalisé, pas de départ discret, même si cela engendre des pleurs. Cet instant de séparation ne doit pas durer trop longtemps. Une fois la séparation faite, il est important pour le parent de ne pas revenir. Les professionnel·elle·s sont là pour accompagner l'enfant et lui apporter le réconfort et la réassurance dont il a besoin.

Il arrive que l'enfant ne souhaite pas de contact à ce moment précis : il est important de mettre des mots sur ses émotions et de lui assurer notre présence dès qu'il en ressentira le besoin.

Le·la professionnel·elle accompagne l'enfant dans cette séparation en lui proposant l'objet transitionnel ou en l'invitant à un moment de jeu s'il l'accepte.

b. L'accompagnement à la séparation du soir

En fin de journée sonne le moment du départ. Il est fréquent que le retour du parent réactive chez l'enfant l'épreuve de la séparation. Les cris, les pleurs ou les tensions peuvent se manifester. Certains enfants semblent ignorer la présence du parent.

Le·la professionnel·elle accompagnera l'enfant et son parent dans ce départ. Les transmissions que le·la professionnel·elle fera au parent en fin de journée permettra de recréer le lien et d'assurer ainsi la continuité entre la crèche et la maison. Ce temps d'échanges permet les retrouvailles entre l'enfant et son parent.

c. Transmissions, temps de communication parents/professionnels

Les transmissions sont un temps de communication pour les professionnel·elle·s de la structure, d'échanger jour après jour avec les parents des enfants accueillis. L'objectif est de s'assurer régulièrement de leur bien-être et de leur bon développement. Les transmissions s'effectuent le matin et le soir avec bienveillance et sans jugement avec les familles. Ces échanges permettent aux adultes de prendre le relais avec l'enfant et d'entretenir un lien avec les familles. La direction est avertie si un événement particulier a eu lieu au sein de la famille ou sur la structure, suivant l'évènement la direction peut appeler les parents pour les informer.

Bien que parfois brèves, leur teneur et leur qualité peuvent avoir une réelle influence sur l'accompagnement de l'enfant. Si les parents ont besoin d'échanger d'avantage et ou ont des questions particulières, un rendez-vous peut leur être proposé avec le·la référent·e, l'éducateur·trice de jeunes enfants ou la direction.

Lors de l'arrivée, la professionnelle se rend disponible, à l'écoute. Elle recueille les informations reçues par la famille qu'elle retransmet sur la feuille de transmission et à l'équipe.

Lors du départ de l'enfant, le·la professionnel·elle retransmet aux parents sa journée. Avec des messages simples et clairs, enrichie d'anecdotes, de retours d'observation sur ses activités, ses découvertes ou ses interactions avec les autres enfants.

L'équipe dispose d'outils écrits pour formaliser ces échanges : la feuille de transmission et le cahier de vie.

d. Le cahier de vie

Ce cahier individuel, est un outil de communication entre la famille et la structure. Il permet aux professionnel·elle·s de faire part aux parents d'anecdotes de la vie quotidienne et de nouvelles acquisitions, il sera agrémenté de photos individuelles prises tout au long de l'année. L'équipe invite les parents à l'enrichir pour le rendre plus attractif afin qu'il devienne plus qu'un outil de transmission : un véritable livre d'or des premières années de vie de l'enfant.

Il ne se substitue pas aux temps d'échanges entre la famille et les professionnel·elle·s.

e. L'objet transitionnel et la tétine

La notion d'objet transitionnel est utilisée pour désigner un objet matériel.

Les doudous et tétines sont des objets transitionnels. Il est le complice de l'enfant et va jouer un rôle sécurisant. « Le doudou est le prolongement de la mère, mais aussi un peu du bébé lui-même ». Il participe à la créativité et à la vie imaginative de l'enfant.

Il a donc une fonction fondamentale que l'adulte doit respecter sans porter de jugements.

L'objet transitionnel est un lien entre le domicile et la structure. Il aide à passer du connu à l'inconnu en permettant d'être rassuré, réconforté, consolé. Il symbolise le lien de l'enfant avec ses parents et sa famille par son odeur qui lui est familière. L'objet transitionnel apporte une sécurité affective à l'enfant.

Cela permet à l'enfant de surmonter les situations génératrices d'angoisses (de séparation, chutes, douleurs, fatigue, maladie, etc.).

L'objet transitionnel a une place prépondérante au sein du service petite enfance, tout au long de la journée et au fil des jours, mois, semaines de l'accueil de l'enfant.

La tétine ou le pouce répondent dans un premier temps au besoin de succion de l'enfant (réflexe) puis deviennent source d'apaisement. C'est une autosatisfaction qui permet à l'enfant de se recentrer sur lui-même.

L'objet transitionnel est à disposition tout au long de la journée dans la salle de vie. Laisser l'enfant le prendre ou lui donner dès qu'il le réclame (même dehors) ou lorsqu'il ne se sent pas très bien : cela demande d'observer l'enfant au quotidien et de connaître ses besoins/ réactions (fatigue par exemple).

Durant les temps d'éveils et de repas, il est possible pour l'enfant de les avoir à proximité de lui s'il en ressent le besoin.

L'objet transitionnel, tout comme la tétine, ne doit pas être source de négociation, de chantage ni de punition pour l'enfant de la part des professionnelles (même à la demande des parents) et ce à tout moment de la journée. C'est une partie de l'intimité de l'enfant dont il faut faire attention.

A la crèche :

- Il est le lien entre la maison et la structure.
- Il doit être de taille raisonnable afin que l'enfant puisse le saisir facilement.
- Il est à disposition et accessible quand l'enfant en ressent le besoin.
- La professionnelle peut proposer à l'enfant de poser le doudou lors d'un moment d'éveil.

- Il ne doit pas être source de négociations de la part des professionnelles.
- Les professionnelles encouragent l'enfant à retirer sa tétine quand il s'exprime.
- Il doit être lavé régulièrement.

LA VIE QUOTIDIENNE

I- Le jeu et l'éveil

La journée de l'enfant est rythmée par des temps de vie qui permettent de satisfaire les besoins vitaux (alimentation, sommeil, etc.). Le jeu demeure l'activité prépondérante et fondamentale qui lui permet de se construire, de découvrir le monde, son corps et ses capacités ainsi que développer son imaginaire. Par le jeu, l'enfant exprime ses émotions et communique. D'abord centré sur lui, le jeune enfant s'ouvre progressivement aux autres et partage des jeux avec eux.

« L'enfant n'apprend pas à jouer, il joue pour apprendre ». Jean Epstein

Les professionnels·elle·s distinguent le jeu libre et spontané des temps d'éveil plus structurés, proposés par l'adulte.

1) L'exploration, la motricité et le jeu libre

Durant la journée, l'enfant a accès à de nombreux jeux mis à sa disposition. Il est libre du choix de ces derniers et de la manière dont il veut les investir. Pour cela, l'aménagement de l'espace est réfléchi dans ce sens. Les professionnel·elle·s veillent à proposer des jouets adaptés à l'enfant en fonction de ses besoins et de son développement.

a. Chez les Explorateurs

La découverte des 5 sens de l'enfant est favorisée. L'objectif est de l'aider à développer sa sensibilité tant visuelle que tactile, auditive ou olfactive et également de l'accompagner dans la découverte de soi.

Les enfants disposent d'un espace aménagé de tapis modulables leur permettant de faire leurs propres expériences. Afin de respecter leur liberté de mouvement, ils sont allongés sur des tapis. Ils peuvent ainsi passer du dos sur le ventre librement et faire de nouvelles acquisitions motrices selon leur rythme. Les professionnel·elle·s respectent le rythme de leurs acquisitions motrices et ne mettent pas un enfant dans une posture qu'il n'a pas encore acquise. Par exemple, un bébé n'est pas mis dans la position assise s'il ne le fait pas de lui-même et ne sait sortir seul de cette position. Leur rôle est d'aider l'enfant à trouver le moyen d'y parvenir seul, l'aider à prendre conscience de ses mouvements. A partir de là, l'enfant va trouver par lui-même ses appuis pour changer de position. Il pourra ainsi découvrir ses mains, ses pieds, puis passer du dos sur le ventre, se mettre et se sortir de la position assise et enfin commencer à se déplacer. Dans ce sens, l'utilisation du transat est limitée (il ne permet pas à l'enfant de développer ses capacités). Les professionnel·elle·s encouragent, verbalisent les acquisitions et les émotions de l'enfant.

De nombreux jouets d'éveil sont à disposition sur les tapis : hochets, anneaux, livres tactiles, petits instruments de musique tels des bâtons de pluie ainsi que les premiers jeux d'encastrement et d'emboîtement pour les plus grands (boîtes à formes, pots gigognes, pyramides d'anneaux, etc.). La musique et les comptines sont également très présentes.

Un espace de motricité est prévu pour les enfants qui se déplacent : vagues, plans inclinés en mousse, piscine à balles, tunnel, etc. Il est installé à l'écart des tapis des plus petits pour leur garantir sécurité et confort. Pour autant, la section est complètement ouverte, aucune barrière n'est installée mais les professionnel·elle·s accompagnent les enfants à faire attention les uns aux autres.

La section des Explorateurs dispose d'une terrasse agrémentée d'éléments de motricité adaptés aux bébés leur permettant de poursuivre leurs aventures.

b. *Chez les Acrobates et les Aventuriers*

Grâce au jeu, les enfants apprennent à se connaître eux-mêmes mais aussi à appréhender les autres. Ils vont acquérir la confiance, l'acceptation, la négociation, la résolution des conflits, reconnaître et gérer leurs émotions. Le jeu sert d'expérimentation dans leurs comportements. Ils apprennent aussi à réagir de différentes façons à une même situation, à tester des émotions et des sentiments. Le jeu permet aussi aux enfants d'appréhender le monde qui les entoure et à comprendre des choses de celui-ci comme le poids, l'équilibre. Au niveau du langage, le jeu développe le vocabulaire, la prononciation, la construction des phrases, etc. L'enfant n'est pas obligé de jouer, d'être toujours dans l'action. Il peut se poser, observer, rêver, imaginer et c'est tout aussi important que le reste. Un·e professionnel·elle est toujours disponible auprès des enfants. Il·elle observe, favorise la communication entre les enfants, reste à l'écoute et vigilant. Le·la professionnel·elle répond aux sollicitations des enfants et joue le rôle de régulateur.

Chaque salle dispose d'un espace cocooning avec des tapis, petits canapés et coussins. Il permet de se poser, regarder des livres, écouter de la musique, chanter des comptines, mais aussi se détendre et laisser place à la rêverie.

Chez les Aventuriers se trouve également un meuble avec tiroirs permettant à l'enfant d'être autonome dans le choix de ses jeux.

« Aide-moi à faire seul » *Maria Montessori*

Les jeux et l'aménagement de l'espace évoluent en fonction du développement des enfants. Pour cela plusieurs espaces jeux symboliques leur sont proposés comme les espaces dinette, voitures, poupées, bibliothèque, etc. Ainsi, petit à petit, ils accéderont à d'autres jeux qui demandent plus de concentration, d'adresse (Lego, puzzles, etc.).

Les Acrobates et les Aventuriers disposent de leur propre espace extérieur où l'enfant évolue librement et en sécurité avec des trotteurs, des tricycles, des tracteurs, un petit toboggan, une cabane.

Des temps de motricité sont proposés aux enfants en fonction de leur développement tels qu'un parcours de motricité, jeux sur l'extérieurs, ballons, etc. Cet ensemble permet à l'enfant de prendre conscience des autres, de son schéma corporel, de découvrir ses capacités et tester ses limites, développer sa confiance en soi. Ces temps sont favorables pour apaiser les tensions, pour se dépenser et explorer. Les professionnel·elle·s accompagnent les enfants

dans leurs aventures en verbalisant leurs émotions et leurs actions dans leurs interactions. L'enfant est acteur et découvre à son rythme le matériel, son corps et les autres dans un espace bienveillant et sécurisé.

2) Les temps d'éveil proposés par l'adulte

L'ensemble du matériel éducatif ne peut être laissé à disposition constante des enfants. Les professionnel·elle·s proposent différentes actions éducatives sur la journée.

Sont distingués :

- Les temps de jeu ponctuels et « spontanés » sont similaires au jeu libre. Ils sont influencés par l'aménagement de l'espace préparé en amont par les professionnel·elle·s ou rapidement adaptés pour répondre au mieux aux besoins des enfants à l'instant T.
- Les temps d'éveil « accompagnés » répondent au développement des enfants, en fonction des observations des professionnel·elle·s. Il s'agit notamment des activités artistiques, de manipulation, découvertes sensorielles, le transvasement (riz ou sable), la fabrication de pâte à sel ou de pâte à modeler, les jeux d'eau, la pâtisserie, etc.

Ces actions éducatives permettent à l'enfant d'éveiller ses sens, sa créativité, d'exercer sa motricité fine et de se confronter à un cadre, avec des règles précises. Elles doivent être adaptées aux capacités des enfants selon leur niveau de développement.

Tout temps d'éveil est proposé à l'enfant et non imposé. L'enfant est libre de participer ou non ou même de juste venir observer (il participera peut-être lors d'une prochaine séance). Elles sont proposées à tous les enfants, à tour de rôle. Ces temps d'éveil permettent de développer l'attention, la compréhension, la confiance en soi.

Pour les activités artistiques, en aucun cas un rendu final n'est prédéfini, la créativité de l'enfant est respectée. Ce qu'il produit lui appartient. Les professionnel·elle·s accompagnent les enfants dans leurs découvertes et créations sans faire à leur place (ni intervenir pour que ce soit « beau »).

Le multi-accueil vit au rythme des événements saisonniers (semaine du goût, fête d'hiver, galette des rois, Carnaval, fête de printemps, fête de l'été) et il s'agit d'occasions pour imaginer des activités en lien avec ces thèmes. La décoration de la structure sera également en accord avec ces instants.

3) Les activités et événements ponctuels

Le multi-accueil a mis en place des partenariats et fait appel à des intervenants extérieurs pour diverses activités :

- L'éveil musical qui s'adresse à tous les groupes, à raison d'une séance tous les 15 jours pour chacun. Cet éveil permet de découvrir différents sons et instruments, de développer l'oreille musicale et l'écoute de l'enfant, de se mouvoir suivant différents rythmes, de développer le plaisir de chanter. Une séance dure entre 20 et 45 min selon le développement des enfants.
- Des livres sont empruntés auprès de la médiathèque. Chaque mois, les éducateurs-trices constituent une caisse de livres en fonction des événements, des thématiques, des besoins des enfants. Ces livres seront mis à disposition des enfants, avec l'accompagnement des professionnel·elle·s, au sein de l'espace destiné à la lecture et au calme (et uniquement dans cet espace).
- Un·e intervenant·e de la médiathèque vient une fois par mois à la crèche afin de conter des histoires aux enfants.

Également en lien avec la médiathèque et l'école de musique, chaque année, un spectacle est réalisé au sein du multi accueil où les parents sont conviés. Cet événement est en lien avec la fête de la crèche afin de d'entretenir la relation de co-éducation. Il s'agit de spectacles accessibles aux enfants où se mêlent féerie, marionnettes, musique, jeux de lumière, etc.

Les anniversaires des enfants sont fêtés tous les mois. Un gâteau sera confectionné sur place. Les gâteaux « faits maison » issus du domicile des familles ne sont pas acceptés mais il est possible d'apporter des produits sous emballage (non ouverts).

Quand le temps le permet et en respectant les taux d'encadrement (1 adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas ; 1 adulte pour 8 enfants qui marchent ; 1 adulte pour 2 enfants en sortie extérieure), des balades à proximité de la structure sont organisées avec les enfants, comme une sortie au marché ou vers le canal pour voir les canards, etc. Cela bien évidemment avec l'accord des parents qui auront signé au préalable une autorisation de sortie. = PROJET A REACTUALISER

II- L'alimentation

S'alimenter répond à un besoin physiologique pour grandir sainement et doit rester un moment d'échange, de plaisir, de convivialité, de découverte des goûts et d'interaction entre l'adulte et l'enfant.

Le lait infantile sera fourni par la famille. Dès la diversification, les repas sont préparés sur place au jour le jour, selon des règles d'hygiène bien précises. Ces derniers sont élaborés par les agents de cuisines en concertation avec les infirmier·e·s. Les repas veillent à la qualité des aliments et à l'équilibre alimentaire. Des menus peuvent être adaptés en fonction des choix des familles (sans viandes, sans porc) mais aussi au besoin alimentaire spécifique et ponctuelle (PAI, diarrhées, constipation, etc.). Le menu est mis à disposition des parents. L'enfant doit avoir pris son petit déjeuner avant d'arrivée au multi-accueil.

1) L'organisation des repas : chez les Explorateurs

La biberonnerie permet de préparer et conserver les biberons pour toute la journée selon des conditions d'hygiène rigoureuses. Les biberons sont donnés selon le rythme et les besoins de l'enfant, il s'agit d'un moment privilégié entre l'enfant et le·la professionnel·le.

L'alimentation est déterminée en fonction de l'âge de l'enfant et par les parents afin d'avoir une continuité avec ses habitudes alimentaires de la maison. Progressivement et suivant l'évolution de son tonus et de sa capacité à se tenir assis, l'enfant est positionné dans un siège de repas.

a. L'allaitement

L'accueil d'un enfant allaité n'engage pas la maman a débuté un sevrage. L'enfant peut continuer à être nourri au lait maternel tout en respectant le protocole de conservation mis en place sur la structure. (CF annexe)

b. La diversification

La diversification alimentaire devra être débuté à la maison ainsi que toute nouvelle introduction d'aliments, quantité, consistance qui devront être transmise aux professionnel·elles pour assurer la continuité de la maison à la structure.

Le·la professionnel·elle aide l'enfant à manger avec une cuillère adaptée, l'invitant progressivement à manger seul. Certains enfants aiment toucher la texture des aliments cela fait partie de la découverte.

2) L'organisation des repas chez les Acrobates et les Aventuriers

Les temps de repas sont précédés d'un retour au calme et du lavage des mains.

Les repas des Acrobates se déroulent dans deux restaurants différents :

- Le premier est adapté aux enfants en acquisition de la marche, se restaurant est à proximité de la salle de vie.
- Le deuxième se situe à l'entrée du restaurant des Aventuriers séparé par une cloison.

Ces deux lieux permettent des petits groupes d'enfants ; ce qui favorise un climat de détente et de sérénité. L'enfant choisi sa place.

Les Aventuriers, quant à eux, choisissent leurs places dans le restaurant autour des tables rondes qui invite à la convivialité.

a. Le déjeuner

Le déjeuner est servi en plateau repas à 11h chez les Acrobates et 12h pour les Aventuriers. L'enfant est libre de manger dans l'ordre qu'il veut, avec les mains dans un premier temps en

l'incitant à utiliser ses couverts, cuillère puis fourchette progressivement. A savoir que l'enfant ne peut pas apprendre à manger seul et proprement à la fois !

L'équipe encourage l'autonomie et intervient le moins possible car c'est l'enfant qui est acteur principale de son repas. L'enfant se nettoie le visage seul avec un gant quand le repas est terminé, mais s'il a envie ou besoin d'aide, l'adulte est là pour l'aider.

b. Le goûter

Le goûter a lieu à partir de 15h chez les Acrobates et 15h45 pour les Aventuriers. Il est composé d'un laitage, d'un fruit et d'une céréale. Les anniversaires peuvent être fêtés au sein de la structure mais il s'agira obligatoirement de produits industriels emballés dont l'équipe peut connaître la composition et la date de péremption.

c. L'hydratation

Il est proposé de l'eau régulièrement dans la journée et à chaque fois que l'enfant en demande. Aucune boisson gazeuse et sucré ne sera distribuée au sein de la structure sauf exception fêtes de la structure ou anniversaires.

III- Le sommeil

Le sommeil est nécessaire à la croissance et à la maturation du système nerveux. Il permet de récupérer de la fatigue et de l'agitation de la journée (ou de la matinée).

Dormir est un besoin physiologique, essentiel dans le développement de l'enfant.

L'hormone de croissance est sécrétée pendant cette phase ainsi que des anticorps, qui permettront à l'enfant de grandir harmonieusement.

C'est pendant le sommeil que le cerveau de l'enfant organise sa pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil.

Chaque enfant a son propre rythme de sommeil et les professionnel·elle·s sont à l'écoute de chacun de manière à répondre au mieux à leurs besoins.

A savoir que celui-ci peut être quelque peu différent en collectivité comparé à la maison. L'objet transitionnel est indispensable pour ces temps de repos (se référer au chapitre objet transitionnel).

1) Chez les Explorateurs

La section dispose de trois dortoirs munis de lits à barreaux conformes à la législation (AFFSA 2009/NF EN 716-2). Les enfants changent de dortoir au cours de l'année en fonction de leur rythme de sommeil. Chaque enfant dispose de son propre lit. Le couchage est fait sur le dos, dans une turbulette provenant de la maison. Les enfants sont couchés dans la pénombre, afin de privilégier une atmosphère plus apaisante. Cependant des alternatives sont proposées à ceux qui rencontrent des difficultés afin de les rassurer (hamac, écharpe de portage, etc.).

Le·la professionnel·elle sait reconnaître les signes de fatigue de chaque enfant. L'observation et les transmissions parents/professionnel·elle·s et entre professionnel·elle·s sont indispensables pour l'accompagnement de l'enfant et son bien-être. Les enfants peuvent dormir à tout moment, à leur demande et selon leurs besoins. Un·e professionnel·elle accompagne l'endormissement si besoin.

Chaque dortoir est équipé de baby-phone et une surveillance visuelle régulière est assurée par les professionnel·elle·s. Le réveil spontané est privilégié. Cependant, l'enfant peut être réveillé par le·a professionnel·elle pour une situation particulière : départ anticipé, rendez-vous médical.

2) Chez les Acrobates et les Aventuriers

Chaque groupe dispose de ses propres dortoirs, adjacent à la salle de vie. Les enfants sont couchés dans des lits au sol munis de draps type "sac de couchage". Chaque enfant a sa place fixe et son propre matelas dans le dortoir toute l'année, afin qu'il se repère.

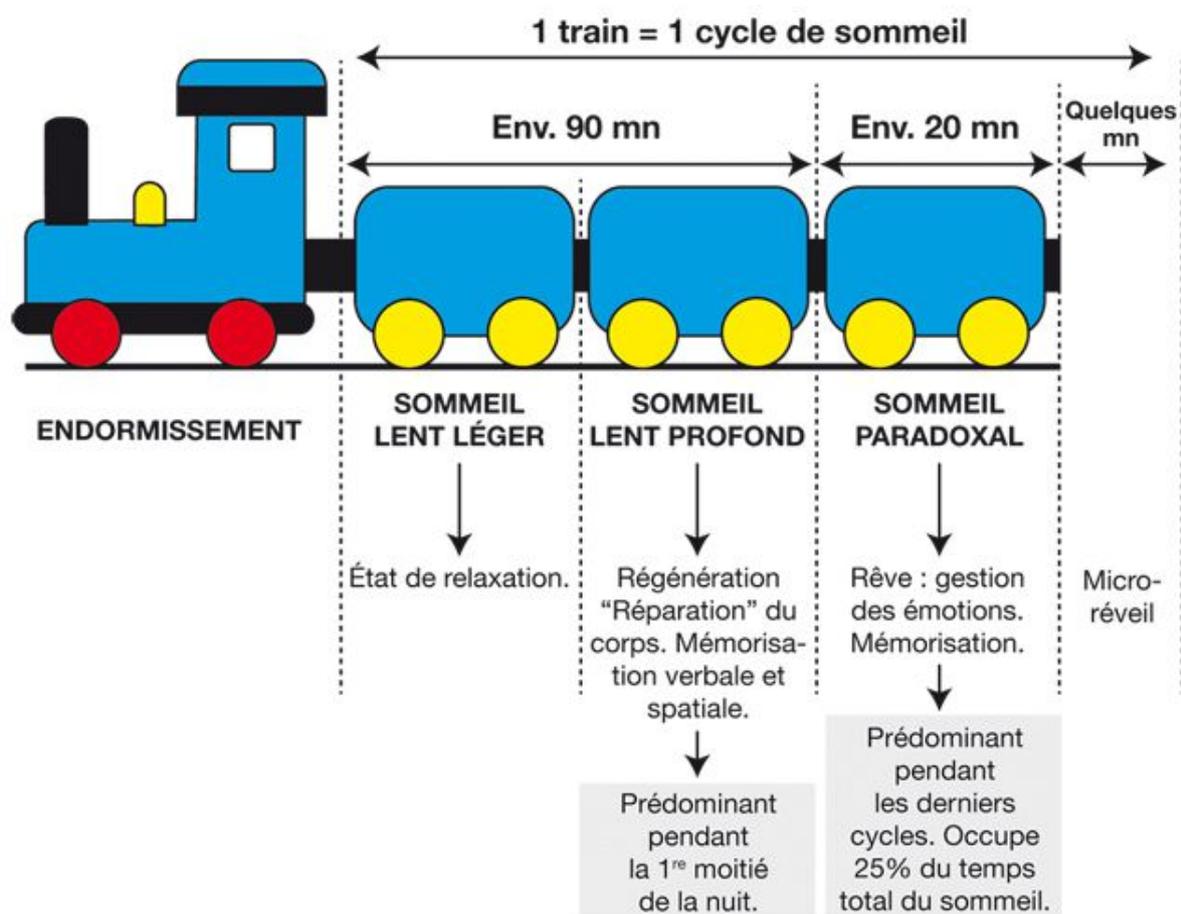
La sieste, chez les Acrobates et les Aventuriers, est un temps collectif. Les enfants sont couchés après le repas et les changes. Pour les acrobates un temps de repos est possible dans la matinée, au cas par cas.

Les professionnel·elle·s mettent en place des rituels préparant l'endormissement : temps de retour au calme juste avant d'aller se coucher (musique douce, lecture d'histoires, relaxation, etc.) avec leur objet transitionnel selon les habitudes de chacun.

Des professionnel·elle·s sont toujours présent·e·s dans le dortoir pendant le temps de sieste afin de les accompagner et répondre à leurs besoins.

Ils peuvent l'accompagner à l'endormissement ou patiente un peu avec lui avant de le lever.

De même que chez les Explorateurs, le réveil échelonné est pratiqué, c'est à dire que chaque enfant se lève à son rythme. Les enfants ne sont pas réveillés sauf quand arrive l'heure du goûter ou en cas de départ avec les parents (rendez-vous médical par exemple).



IV- Le soin et la continence

Chaque enfant est en demande d'attention et présente des besoins corporels physique et psychique liés. Le soin en crèche passe par les temps de change, l'apprentissage, la propreté, l'hygiène au quotidien, la prévention et les petits maux.

1) Le change

Du liniment oléo calcaire est utilisé pour l'hygiène des enfants, il est fabriqué sur place sous le contrôle des infirmières est proposé lors du change avec un gant ou du coton. En cas d'allergie le parent est libre d'apporter son produit.

Le change est un moment individualisé, en grande proximité et en relation total avec l'adulte qui veille au respect physiologique, psychique et physique de l'enfant. Il s'effectue dans les pièces prévues à cet effet au sein de chaque groupe.

Le change commence par la verbalisation à l'enfant il fait parti de la continuité des soins.

L'organisation du temps de change doit permettre d'assurer la sécurité affective et physique du jeune enfant en respectant le protocole d'hygiène et la technique d'enroulement pour le change.

Les changes sont effectués selon les besoins de l'enfant, dès que nécessaire.

Il s'agit d'un temps également important pour accompagner l'enfant dans la découverte de son schéma corporel et des sensations physiques.

2) L'acquisition de la continence

L'acquisition de la propreté est un élément essentiel du bien-être et de l'autonomie du jeune enfant. Cette dernière est amorcée dans le respect de la maturation physiologique et psychologique de l'enfant. L'enfant est acteur de son développement et l'adulte doit le respecter.

La proposition du pot et des toilettes est progressive et en collaboration avec les parents.

Au fur et à mesure qu'ils deviennent autonomes, les enfants gèrent de plus en plus leurs allées-venues aux toilettes avec l'accompagnement et la surveillance des professionnelles.

Afin de protéger leur intimité, des petites cloisons sont présentes entre chaque wc chez les Aventuriers.

Les petits « accidents » sont inévitables et la situation est dédramatisée par le·la professionnel·elle auprès de l'enfant afin que cela ne le bloque pas. Il peut arriver également des périodes de régression qu'il faut accepter et accompagner.

3) Le lavage de nez

Le lavage de nez permet une désobstruction des voies aériennes, il sera effectué par le·la professionnel·elle selon les besoins de l'enfant.

4) Le lavage des mains

Le lavage des mains permet d'éliminer les salissures et anticipe les risques de contamination. Les enfants se lavent les mains avant et après les repas et après chaque passage aux toilettes et dès que nécessaire. Un lavabo à hauteur d'enfant est mis à disposition avec l'accompagnement de le·la professionnel·elle.

5) Les maux

Lorsque qu'un enfant exprime un mal, le·la professionnel·elle répond à son besoin et adapte le soin nécessaire en y associant la sécurité physique et affective.

V- La santé

Afin de garantir la qualité d'accueil de l'enfant présentant des pathologies nécessitant une attention particulière (handicap, allergies...), un P.A.I sera mis en place en coordination avec les parents, le personnel d'accueil et le médecin traitant de l'enfant.

Le P.A.I est lié à une pathologie ou à un trouble constaté à un moment donné. Il peut donc être établi pour une période allant de quelques jours à une année. Il peut également être reconduit d'une année sur l'autre (réactualisation)

Des modifications peuvent être apportées en cours d'année selon l'évolution de la santé de l'enfant, à la demande de la famille ou de l'équipe éducative.

En cas de maladie, l'accueil se poursuivra si l'enfant est en mesure de supporter une journée en collectivité. Certaines pathologies font l'objet de mesures d'éviction, l'objectif étant de protéger la majorité des enfants accueillis d'une éventuelle épidémie. Eviction qui permet aussi à l'enfant malade de se rétablir au mieux au sein de sa famille.

1) Les visites médicales

Les visites médicales sont effectuées une fois par mois par la docteur Guérin Beauvais. Son rôle consiste à surveiller l'état de santé et à dépister toute anomalie conformément aux règles de protection maternelle et infantile.

Une visite médicale d'admission est assurée par le médecin de la structure de façon obligatoire pour les enfants de moins de 4 mois ou présentant un handicap, une affection chronique ou un problème de santé. Un certificat médical attestant de l'aptitude à la vie en collectivité est exigé à l'admission. Pour les familles qui le souhaitent et dont l'enfant a plus de 4 mois, ce certificat peut être établi soit par le médecin de la structure, soit par le médecin de famille. Sauf contre-indication attestée par certificat médical, l'enfant doit être soumis à la vaccination prévue par les textes réglementaires pour les enfants vivant en collectivité.

Les visites sont faites au sein de la crèche en présence de l'infirmière de la structure dans le respect du secret médical. Les parents sont informés de la visite médicale de leur enfant et peuvent y assister s'ils le souhaitent.

L'EQUIPE

I- Les compétences professionnelles mobilisables

Chaque professionnel·elle doit être doté·e des principes suivants :

La bienveillance : Le·la professionnel·elle doit être bienveillant·e envers soi-même pour être bienveillant·e envers les autres et être à l'écoute de tous ses interlocuteurs (parents /enfants /professionnel·elle·s). Le·la professionnel·elle doit être empathique afin de pouvoir être pleinement disponible et à l'écoute de chacun.

La bientraitance repose sur une attitude vigilante, positive et patiente, destinée à prévenir les « douces violences », à être bienveillant vis-à-vis des enfants, des parents, mais aussi de l'équipe et de soi-même. Le respect de l'enfant (physique, psychologique, affectif) est primordial et est mis en actes au quotidien par les professionnel·elle·s.

L'observation est la notion phare dans notre posture professionnelle. Les constats issus des temps d'observation sont partagés en équipe afin de permettre aux professionnel·elle·s de prendre du recul, d'analyser les situations et les pratiques de manière objective et ainsi adapter les réponses aux besoins des enfants et de leur famille.

La communication est un moyen d'expression nécessaire afin d'harmoniser les pratiques professionnelles. L'équipe porte une même parole afin d'être cohérente et ainsi sécurisante pour les enfants et les familles.

La cohésion professionnelle c'est le respect mutuel, l'entente, l'entraide, être à l'écoute de ses collègues et partager ses connaissances. A cette fin, les professionnel·elle·s participent à des formations, des réunions d'équipe ainsi qu'à des journées pédagogiques pour échanger et uniformiser les pratiques.

L'organisation c'est savoir anticiper et créer des étapes et des repères dans la journée de l'enfant afin de lui assurer sérénité et sécurité affective.

Le·la professionnel·elle se doit d'être **créatif·ve** en proposant aux enfants divers ateliers d'éveil en fonction de leurs âges, leurs capacités et leurs besoins.

Accompagner l'enfant c'est l'accueillir en veillant au respect de son individualité au sein de la collectivité, suivre son développement moteur, affectif, psychologique, psychique. Les actions mises en place visent à développer l'autonomie de l'enfant.

II- L'observation

L'application de la méthode d'observation systématique en milieu de garde repose sur une démarche relativement simple. L'observation s'inscrit généralement dans ce que l'on peut diviser en trois principales étapes : observer – analyser – intervenir. Il est important de bien saisir la définition de chacun de ces trois concepts en vue de l'application du processus d'observation dans le contexte particulier des services de garde.

Observer : C'est d'abord apprendre à se servir adéquatement de ses cinq sens pour regarder, sentir, écouter, goûter et toucher. C'est la phase de l'observation des faits, de la collecte et de l'enregistrement des données à un moment et dans un lieu particulier. Je peux observer un enfant, un groupe d'enfants, un parent, mon environnement et je peux même m'observer comme professionnelle. Cette première étape s'effectue généralement en présence des enfants.

Analyser : C'est trier, classer et comprendre les données ramassées lors de l'observation. À cette deuxième étape, j'examine attentivement les faits, j'établis des liens et j'en fais la synthèse. Cette étape s'effectue généralement sans la présence des enfants, la professionnelle, seule ou en équipe, prend le temps de revoir les informations qu'elle a récoltées en présence des enfants, d'où l'observation participante.

Intervenir : C'est formuler des hypothèses d'action et les mettre en pratique. C'est aussi décider, stimuler, soutenir, comparer et évaluer. Comme professionnelle, je peux intervenir

de façon directe (par des gestes et des explications), de façon indirecte (en réaménageant l'espace et le matériel) ou de façon semi-directe (en présentant un modèle à imiter).

La non-intervention devient aussi une piste de solution, c'est-à-dire que l'éducatrice laisse les enfants faire ce qu'ils sont capables de faire. Elle leur fait confiance et respecte leur plein potentiel, pour autant que leur santé et leur sécurité ne soient pas en danger. Cette étape s'effectue sans la présence des enfants lorsqu'il s'agit de lister ou de trouver des solutions, et en présence des enfants au moment de l'application des solutions.

III- Le travail en équipe

Le travail en équipe passe avant tout par une communication et une cohérence entre les professionnel·elle·s afin de garantir une continuité dans l'accueil de l'enfant et de lui offrir un cadre sécurisant ainsi qu'à sa famille. Le fonctionnement harmonieux d'une équipe passe par l'écoute, l'entraide et le respect de ses collègues. Le passage de relais est primordial pour que chacun puisse compter sur ses collègues en cas de besoin.

Afin de renforcer la cohésion d'équipe des projets communs intersection sont mis en place pour atteindre un même objectif. (Objectif entretien professionnel, etc.).

Des réunions d'équipe sont organisées une fois par mois, avec l'ensemble de l'équipe puis dans chaque section. Elles sont animées par la direction et ensuite par l'éducateur·trice de jeunes enfants.

Ces réunions de travail permettent de transmettre des informations générales puis par section afin d'échanger sur les enfants, le groupe et rendre compte des observations.

IV- L'accueil des stagiaires

La structure accueille différents stagiaires (auxiliaires de puériculture, Aepe, éducateur·trice de jeunes, stage découverte 3^{ème}). Les stagiaires sont placés·es sous la responsabilité de la directeur·rice adjoint·e et confiés à un·e tuteur·trice, professionnel·elle de la structure. Un livret d'accueil du stagiaire est disponible sur la structure ainsi qu'un classeur regroupant différents documents, mis à leur disposition.

CONCLUSION

Ce projet a permis un travail enrichissant pour toute l'équipe de la crèche. Il représente aujourd'hui bien plus qu'un document officiel. Les encadrantes avaient la volonté de faire de ce document le reflet du travail quotidien de l'équipe entière de la crèche.

Ce travail a permis notamment :

- D'ouvrir des espaces de discussion dans le but de s'accorder sur les valeurs professionnelles de l'équipe. Partant des valeurs de chacune, cela a permis de clarifier nos positionnements
- De mettre en valeur ces pratiques
- Et enfin, les mettre par écrit afin de les rendre visibles par tous.

Ce document n'a pas vocation à rester tel qu'il est. Régulièrement, nous le réinterrogerons, afin de vérifier qu'il est toujours le reflet de notre travail auprès des enfants et de leur famille. Nous apporterons les modifications nécessaires à l'évolution du besoin des enfants ou de celui des familles, en tenant compte également de l'évolution de nos métiers.